

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

COVID-19 : COLLECTES DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
Bécancour Nicolet-Yamaska

Bécancour, le 26 mars 2020 – La collecte des matières résiduelles étant un service essentiel, et avec les nouvelles mesures mises en place par le gouvernement dans les derniers jours afin d'enrayer la propagation du coronavirus, la Régie de gestion des déchets de Bécancour Nicolet-Yamaska demande l'aide de ses citoyens afin de protéger la santé de tous, incluant celle des travailleurs du domaine de la gestion des matières résiduelles.

Parmi les services essentiels qui seront maintenus durant la crise sanitaire, on peut compter les services de collecte d'ordures, de recyclage et des encombrants. Seul le service des écocentres et des conteneurs municipaux n'est pas offert actuellement. Bien vouloir entreposer vos matières à la maison jusqu'à l'ouverture de ce service.

Consignes à respecter pour les citoyens :

- À la maison, les mouchoirs, gants, masques, lingettes et autres produits de protection ou nettoyage potentiellement contaminés doivent être mis dans un sac scellé, puis déposés dans un contenant à déchets fermé. Ces matières ne doivent pas être mises dans les bacs pour les matières recyclables ou les matières organiques.
- À l'extérieur de la maison, si vous utilisez des produits de protection ou de nettoyage, veuillez vous en départir dans les poubelles disponibles sur place ou ramenez-les à la maison afin d'en disposer adéquatement.
- Limitez vos déplacements et gardez vos contenants consignés à la maison dans la mesure du possible. La consigne pourra être réclamée lorsque la situation sera revenue à la normale. La collaboration des citoyens est demandée afin de recycler convenablement ces contenants. Nous vous demandons de ne pas en disposer dans les ordures.
- Les citoyens qui désirent poursuivre leurs achats avec leurs sacs réutilisables peuvent le faire. Il est toutefois recommandé de les laver fréquemment et de prendre les précautions d'usage pour réduire le risque de contamination. Assurez vous d'appliquer les conseils concernant la salubrité des aliments.
- En ce qui concerne les gros rebuts, puisque les écocentres et conteneurs municipaux ne sont pas en service actuellement, les citoyens doivent conserver leurs matières à la maison et consultez les réseaux sociaux de la Régie afin de connaître la date de début du service. Les citoyens ne sont en aucun cas autorisés à se rendre sur les sites des conteneurs municipaux afin de déposer des matières au sol.
- Planifiez ou reportez votre rendez-vous printanier pour le changement de pneus après la date du 13 avril 2020.
- Les mesures d'hygiène habituelles s'appliquent de même que les consignes sanitaires pour tous dans le contexte actuel.

Évidemment, ces mesures sont mises en place à titre préventif et ont pour objectif de travailler selon les recommandations de la santé publique. La collaboration de chacun d'entre vous, en posant ces simples gestes, permettra de faire une grande différence dans la lutte à la propagation de la maladie. Aidez-nous à poursuivre notre travail de façon sécuritaire afin de maintenir ce service essentiel. Pour toutes questions, consultez le www.rigidbny.com ou contactez-nous au 819-294-2999.

À propos de la RIGIDBNY :

La Régie a pour mandat d'administrer les services relatifs à la gestion intégrée des matières résiduelles, et ce, au plus bas coût possible, tout en sensibilisant la population à l'importance des 4RV (réduire, réutiliser, recycler, repenser et valoriser).

-30-

Source : Elisabeth Vachon-Labonté
Coordonnatrice des programmes environnementaux
Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour Nicolet-Yamaska
819-294-2999 / prog.rigidbny@gmail.com